

## 7. Le commerce au service des pauvres: une action sur deux fronts pour lutter contre la faim et la pauvreté

Le démantèlement des restrictions commerciales devrait avoir des effets positifs à long terme, au niveau national, dans la plupart des pays. Avec le temps, il sera possible à un plus grand nombre de personnes de tirer parti de ces nouvelles possibilités, mais les ajustements et la transition constituent un processus de longue haleine, dont les coûts peuvent être élevés, surtout à court terme, pour bien des ménages. Par ailleurs, la réforme de la politique commerciale agricole retentit sur les ménages de manière très inégale, selon leur localisation, leur patrimoine et la façon dont ils se procurent leurs moyens d'existence.

Les réformes commerciales doivent être assorties de politiques gouvernementales visant à renforcer la capacité des pauvres de prendre leur part des profits, et à compenser les perdants dans ce processus, par le biais éventuellement de programmes de protection sociale. L'environnement politique national au sens large est tout aussi important que les politiques commerciales et doit être propice à l'activité et à l'investissement privés.

Le bon fonctionnement des marchés est essentiel pour recueillir les bénéfices de la libéralisation du commerce et faciliter l'ajustement. Les signaux de prix qui déterminent la réaffectation des ressources se transmettent d'un marché à l'autre. Si les marchés clés font défaut ou ne fonctionnent pas correctement, la transmission de ces signaux n'est plus possible. L'absence d'une bonne infrastructure – notamment de routes, de ports, de réseaux de télécommunication et d'infrastructures de commercialisation – peut limiter la capacité d'un pays de participer au commerce international et d'en tirer profit.

Les voies et les chemins avérés par lesquels la libéralisation des échanges filtre jusqu'aux

ménages, en influant au bout du compte sur leur sécurité alimentaire, ont été examinés dans les chapitres précédents. En bref, l'accès effectif aux nouveaux débouchés commerciaux dépend en grande partie du degré de transmission des prix, qui est à son tour fonction de la localisation des pauvres, de leur accès aux infrastructures et des coûts de transport. La capacité d'adaptation des ménages et des entreprises à ce nouvel environnement est étroitement liée, elle aussi, à divers facteurs, notamment à leur accès aux biens d'équipement et au crédit.

La présente étude montre que des marchés du travail efficaces déterminent la façon dont les bénéfices de la libéralisation du commerce peuvent être étendus au-delà des bénéficiaires immédiats. Grâce à son impact sur la croissance économique générale, la libéralisation peut avoir des effets notables et durables à long terme sur les niveaux de pauvreté et de sécurité alimentaire.

Les principaux défis politiques pour une libéralisation des échanges qui soit au service des pauvres, sont notamment les suivants:

- assurer la participation de tous aux bienfaits de l'ouverture du commerce;
- faciliter l'ajustement à une nouvelle série de prix relatifs;
- venir en aide aux individus qui en subissent les effets négatifs.

Relever ces défis nécessite une action sur deux fronts. La première approche vise à assurer une vaste participation aux bénéfices et à faciliter l'ajustement. La seconde ligne d'action prévoit la mise en place d'une aide directe pour assurer la sécurité alimentaire des groupes sur lesquels les réformes ont un impact immédiat négatif. L'action sur deux fronts préconisée par la FAO pour lutter contre la pauvreté et la faim offre un cadre approprié. À la suite d'une proposition initiale présentée

## ENCADRÉ 11

**Briser le cercle de la faim et de la pauvreté:  
une stratégie sur deux fronts pour lutter contre la faim et la pauvreté**

Une bonne alimentation, une bonne santé et l'accès à l'éducation sont des conditions essentielles pour que les pauvres puissent pleinement tirer parti des possibilités offertes par le développement. L'amélioration de la nutrition en particulier est un préalable pour que les pauvres puissent véritablement bénéficier des possibilités du développement. Un adulte affamé ne peut fournir un travail physique et mental efficace, il est davantage exposé à la maladie et court le risque de mourir jeune. La faim se perpétue lorsque des mères sous-alimentées donnent naissance à des nourrissons chétifs qui démarrent dans la vie avec un handicap. Le cercle vicieux de la faim et de la pauvreté se met en place.

Une approche sur deux fronts est indispensable pour réussir rapidement à réduire la faim et la pauvreté:

- (a) offrir à ceux qui souffrent de la faim la possibilité d'améliorer leurs moyens d'existence en appuyant le développement, en particulier le développement agricole et rural, par des politiques de réforme et des investissements;
- (b) engager une action directe et immédiate de lutte contre la faim par le biais de programmes ciblés visant à garantir l'accès à la nourriture des personnes affamées, afin de leur permettre de développer leur potentiel productif.

Le Programme de lutte contre la faim de la FAO, d'abord rendu public sous forme de projet durant le Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* qui s'est tenu à Rome en juin 2002, puis sous sa forme définitive lors de la Conférence générale de la FAO de 2003<sup>1</sup>, décrit les investissements et les mesures politiques requises pour mettre en œuvre cette approche sur deux fronts à l'échelle internationale. Il envisage également des moyens de financer les investissements publics supplémentaires estimés à 19 milliards de dollars EU par an pour promouvoir le développement agricole et la productivité en faisant appel à la fois aux pays donateurs et aux pays bénéficiaires. Les coûts seraient également répartis entre les gouvernements des pays dans lesquels la faim est un problème et les bailleurs de fonds internationaux. Un tel effort se traduirait par un doublement des financements à l'agriculture consentis par les pays développés à des conditions de faveur et une augmentation moyenne des dépenses publiques en faveur du secteur agricole, d'environ 20 pour cent, pour les pays en développement.

<sup>1</sup> FAO. 2003. *Programme de lutte contre la faim: une action sur deux fronts pour lutter contre la faim: les mesures à prendre en priorité dans les pays et au niveau international*. Rome (disponible également sur le site: <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/006/j0563e/j0563f00.pdf>).

conjointement par la FAO, le FIDA et le PAM lors la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey en mars 2002, la FAO a exposé pour la première fois le détail de cette action sur deux fronts dans son Programme de lutte contre la faim (encadré 11). Dans le cadre de ce programme, l'optimisation de la contribution du commerce, et du commerce agricole en particulier, au développement économique n'est que l'un des éléments, bien qu'indispensable, d'une stratégie de développement globale visant à éliminer la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Toutes

les mesures proposées au titre de cette stratégie sont pleinement compatibles avec les Accords de l'OMC.

### **Première approche – créer des opportunités**

#### **Un environnement politique national pour lutter contre la pauvreté et contre la faim**

Des politiques macroéconomiques stables et prévisibles sont importantes pour encourager l'épargne et l'investissement,

dissuader la fuite des capitaux et promouvoir l'efficacité. Bien que de nombreux pays en développement aient compris l'importance de la stabilité macroéconomique, les crédits budgétaires alloués à l'agriculture et au développement rural demeurent malheureusement insuffisants. Une augmentation substantielle des allocations budgétaires est essentielle là où la faim et la pauvreté prévalent et lorsque le potentiel de l'agriculture, qui est l'épine dorsale de l'économie, est loin d'être exploité.

La formulation et l'application des politiques devraient encourager la participation des pauvres et inviter les organisations de la société civile (OSC) et le secteur privé à intervenir. La décentralisation administrative et fiscale permet aux plus démunis d'avoir leur mot à dire dans les décisions qui les concernent. Il est important d'améliorer le fonctionnement des marchés en adoptant des lois et règlements qui garantissent une concurrence loyale et préservent l'accès des pauvres aux marchés.

L'agriculture étant un domaine où les risques sont élevés, il faut aussi promouvoir et améliorer des instruments qui répondent notamment aux besoins des plus vulnérables en matière de gestion des risques. Ainsi, les marchés devraient offrir aux populations rurales des services financiers qui leur permettent d'épargner, de prêter et d'emprunter de manière plus efficace.

D'autre part, les politiques axées sur l'économie rurale doivent tenir compte de l'importance croissante des activités rurales non agricoles qui permettent aux pauvres d'échapper à la pauvreté et font partie intégrante de leurs stratégies de gestion des risques et de survie. Les politiques et les institutions doivent chercher à développer l'infrastructure rurale et les compétences en matière de gestion d'entreprises et à assurer des marchés équitables et compétitifs aux petites entreprises rurales.

### **Amélioration de la productivité agricole des communautés rurales pauvres**

Améliorer les résultats des petites exploitations agricoles au sein des communautés rurales et périurbaines pauvres est l'un des moyens les plus efficaces et les plus durables pour faire reculer la faim et la pauvreté, et jeter les bases d'une croissance économique équitable. Cela peut

non seulement permettre d'accroître et de diversifier les disponibilités alimentaires sur les marchés locaux, mais aussi constituer une base pour l'expansion et la diversification de la production agricole vers des produits exportables et la création de nouveaux emplois.

Pour réussir, la mise en valeur des exploitations agricoles doit s'inscrire dans un environnement général propice à la croissance du secteur, étayé par des instituts de recherche et de vulgarisation sachant répondre aux besoins identifiés au niveau local. Bien souvent, la réussite dépend aussi d'aménagements extérieurs à l'exploitation – réseau routier ou approvisionnement en eau d'irrigation.

Ce processus nécessite la mise en place d'institutions communautaires autonomes capables de prendre en charge la sécurité alimentaire de tous leurs membres, de réinvestir les profits dans de nouvelles améliorations et d'établir des liens avec d'autres communautés, grâce à la mise en commun des connaissances et de l'expérience. Les associations de petits agriculteurs et les organisations de communautés rurales associées à des OSC peuvent contribuer à résoudre certains des problèmes les plus graves auxquels sont confrontés leurs membres et la population en général. Il s'agit notamment des difficultés d'accès au capital naturel, financier et humain; aux technologies appropriées; au manque d'activités rémunératrices; au coût élevé des opérations commerciales; et de l'accès insuffisant aux marchés, à l'information, aux communications et à d'autres biens publics comme les services sanitaires et l'assainissement.

Une action collective et coordonnée permet au processus politique de répondre plus directement aux besoins des communautés et de leurs membres, prévient les abus de pouvoir des gros acheteurs et vendeurs en matière d'établissement des prix des produits agricoles et des intrants, permet aux producteurs de profiter des économies d'échelle considérables liées à l'achat d'intrants et à la commercialisation des produits, et facilite l'échange d'informations et l'accès au crédit. Le rôle de ces partenariats et coalitions est d'autant plus important que les gouvernements ont tendance à ne plus assurer les services de commercialisation et de crédit.

### Renforcement de l'infrastructure rurale et élargissement de l'accès aux marchés

Les zones rurales de la plupart des pays en développement ont encore des services inadéquats et bien souvent une infrastructure rurale en détérioration. Ces carences se sont traduites, entre autres, par une baisse de la compétitivité de l'agriculture des pays en développement sur les marchés nationaux et internationaux, et par une hausse du coût de l'approvisionnement, par la production agricole nationale, de marchés urbains en expansion. Pour inverser la tendance à la baisse de la part des pays en développement dans les exportations agricoles mondiales, bon nombre de ces pays devront redoubler d'efforts pour atténuer les contraintes qui limitent l'offre intérieure. Les priorités absolues sont l'amélioration et la construction de routes rurales, ainsi que leur entretien, et les infrastructures de base afin d'attirer des investissements privés dans les secteurs de la commercialisation, de l'entreposage et de la transformation des produits alimentaires.

L'assurance de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments est un facteur important aussi bien pour la sécurité alimentaire, sachant que la nourriture contaminée est l'une des principales causes de maladie et de mortalité, que pour l'élargissement de l'accès aux marchés d'exportation. Tous les pays en développement doivent absolument investir sans tarder pour renforcer les capacités institutionnelles afin de garantir des normes de sécurité sanitaire et de qualité plus strictes, et d'assurer le respect des normes internationales, tout au long de la filière alimentaire. Avec la mondialisation croissante du marché, il est également indispensable de prendre des mesures pour prévenir la propagation des ravageurs et des maladies des animaux et des plantes au-delà des frontières nationales.

Les opérations de post-production représentent plus de 55 pour cent de la valeur économique du secteur agricole dans les pays en développement, et jusqu'à 80 pour cent dans les pays développés. Toutefois, il est relativement rare que l'appui du secteur public et l'aide au développement soient ciblés sur ce secteur dans les pays en développement. Des mesures doivent être prises d'urgence pour créer des entreprises de manipulation, de transformation, de

distribution et de commercialisation des aliments, en favorisant la constitution de coopératives et d'associations de petits exploitants pour la fourniture d'intrants, la transformation et la commercialisation.

En matière d'infrastructure, le problème est surtout celui de la façon dont les politiques doivent remédier à l'abandon relatif des communautés rurales pauvres. Si la participation du secteur privé à la construction de l'infrastructure et à l'offre de services peut être un gage d'efficacité et permettre de mieux répondre aux besoins pris dans leur ensemble, elle peut aussi signifier que les régions agricoles les plus pauvres resteront sous-desservies. Le secteur public doit conserver un rôle actif dans la réalisation des infrastructures utiles aux plus pauvres, en encourageant la décentralisation et la participation des communautés à la planification, à l'exécution, au maintien et au financement de l'investissement dans l'infrastructure, de façon que l'offre de services corresponde à la demande et soit viable, tout en envisageant diverses formes de partenariat entre le secteur public et le secteur privé.

### Renforcement des capacités de production et de diffusion des connaissances

Pour une amélioration rapide des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire grâce à des investissements au niveau des exploitations agricoles, il faut que les petits exploitants aient accès aux connaissances pertinentes. Cela suppose la mise en place de systèmes efficaces de production et de diffusion des connaissances pour renforcer les liens entre les agriculteurs, les éducateurs agricoles, les chercheurs, les vulgarisateurs et les spécialistes de la communication. Le développement de la recherche et des technologies agricoles sera probablement dicté par le secteur privé. Il reste toutefois de nombreux domaines de recherche fondamentale et, surtout, de vulgarisation, dont les retombées seront utiles à d'autres que ceux qui auront financé les travaux sans qu'il soit pour autant possible de les en empêcher. Les entreprises du secteur privé ne seront pas disposées à conduire des recherches dans ces domaines, bien qu'elles puissent être vitales pour le développement de l'agriculture et l'aménagement durable

des ressources naturelles. En font notamment partie, dans le cas de la recherche, la plupart des formes de développement de technologies en faveur des pauvres et des stratégies de développement agricole qui ne reposent pas sur l'emploi accru d'intrants achetés – comme la protection intégrée, les mesures visant à accroître la teneur en matières organiques des sols ou à améliorer l'efficacité d'utilisation des engrais (par exemple, grâce à la fixation biologique de l'azote) ou à conserver les ressources génétiques. C'est donc au secteur public que revient la responsabilité de la recherche dans ces domaines.

Les systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles, dont l'efficacité s'est souvent dégradée, doivent aussi renforcer leurs capacités pour mieux répondre aux besoins des petits exploitants en matière de technologies, notamment, considérant la forte pénurie de main d'œuvre qui résulte de l'épidémie de VIH/SIDA dans de nombreuses communautés rurales d'Afrique.

L'action politique doit viser à garantir que les pauvres tirent profit du progrès technologique (dans les domaines de l'agriculture, de l'information, de l'énergie et des communications). Cela est particulièrement vrai pour les zones au potentiel agroécologique limité, qui sont en général négligées par la recherche commerciale privée. Un financement public est nécessaire pour élaborer des options technologiques adaptées à ces régions.

Un consensus se dégage en faveur d'une approche participative de la conception et de la production des technologies. Les organisations d'agriculteurs, les associations et groupements féminins et d'autres OSC peuvent promouvoir les partenariats nécessaires entre agriculteurs et scientifiques, de façon que les options technologiques soient pertinentes et adaptées à la demande. Les politiques nationales devraient faciliter l'établissement de liens fonctionnels entre la recherche, la vulgarisation, l'enseignement et les communications.

#### **Mise en valeur et conservation des ressources naturelles**

À quelques exceptions près, les possibilités d'utiliser davantage de ressources naturelles pour la production agricole (notamment les ressources en terres et en eaux) sont limitées.

La seule option viable est l'intensification durable, c'est-à-dire l'accroissement de la productivité des terres, des ressources en eaux et des ressources génétiques, d'une façon qui ne compromette pas la qualité et la capacité de production future de ces ressources. L'environnement politique doit assurer la durabilité de l'intensification et faire en sorte que les populations en tirent profit.

En ce qui concerne l'eau, la principale question politique est la concurrence croissante entre la demande d'eau pour l'agriculture et les autres utilisations (domestiques, industrielles et écosystème) de cette ressource. Dans la mesure où l'agriculture est, de loin, la plus grande consommatrice d'eau, l'utilisation efficace de l'eau est la condition préalable indispensable à l'expansion des disponibilités pour d'autres usages. Les politiques en matière d'utilisation de l'eau pour l'agriculture doivent comporter des incitations à une plus grande efficacité et signaler la rareté de l'eau aux utilisateurs. Des droits transparents, stables et transférables en matière d'utilisation de l'eau, attribués à des utilisateurs individuels ou à des groupes d'utilisateurs, contribueraient sans aucun doute à améliorer l'efficacité et l'équité de la distribution.

Pour ce qui est des terres destinées à l'agriculture, le principal enjeu est celui de l'accès à la terre et du droit foncier (propriété individuelle ou communautaire, fermage et droits d'utilisation à plus long terme), suivi de l'amélioration des pratiques de gestion des terres et de l'investissement dans la fertilité des sols dans une perspective à long terme. Assurer l'accès à la terre contribue de manière significative à son utilisation durable. Dans ce contexte, il est particulièrement important de renforcer les droits des femmes en matière de propriété et d'héritage fonciers. Les politiques doivent reconnaître la complexité des systèmes fonciers existants et des arrangements officiels ou autres concernant les droits fonciers. Elles doivent tenir compte de l'impact de la mortalité accrue de la génération productive dans les zones rurales du fait de l'épidémie de VIH/SIDA et de ses effets potentiels sur l'utilisation des terres et les modalités d'héritage.

Pour garantir l'accès actuel et futur à la diversité des ressources génétiques utiles

pour l'alimentation et l'agriculture, il convient d'agir aux niveaux international et national.

En ce qui concerne les pêches, la question critique est celle de l'accès aux stocks naturels de poissons lorsque leurs captures, notamment marines, ont atteint ou dépassent les limites raisonnables. Le respect des limites quant à l'accès aux stocks de poissons suppose que les gouvernements et les communautés de pêcheurs se partagent les responsabilités en matière de prise de décisions concernant l'utilisation des ressources halieutiques.

En matière de foresterie, les politiques et les institutions doivent déterminer la valeur des ressources et évaluer tous les avantages qu'en tirent les membres de la société, de façon à les intégrer dans la prise de décisions concernant l'utilisation et la conservation des ressources forestières. Les politiques doivent encourager la participation des principales parties prenantes à la planification et à la gestion des forêts.

## Seconde approche – garantir un accès

Pour que la libéralisation du commerce soit bénéfique, un soutien alimentaire et du revenu doit être fourni aux plus démunis. Le principal objectif de tout dispositif de sécurité alimentaire est la livraison d'une assistance effective à ceux qui en ont besoin.

Il a été soutenu que les obstacles au commerce et le contrôle des prix devaient être maintenus pour les produits de base dont les prix augmenteraient à la suite de la libéralisation des échanges. Cela suppose toutefois qu'aucune autre denrée alimentaire ne serait meilleur marché au moment de l'ouverture au commerce. D'autre part, rien ne garantit que ceux qui ont le plus besoin d'un soutien en matière de sécurité alimentaire tirent un avantage réel de la protection des importations et du contrôle des prix. Les coûts et les bénéfices n'étant pas clairs, une telle politique risque d'être capturée par les intérêts protectionnistes. Le contrôle des prix et les obstacles au commerce sont des instruments peu efficaces – et souvent contre-productifs – lorsqu'il s'agit de mettre en place des dispositifs de sécurité alimentaire pour préserver les pauvres.

Il est préférable d'assurer la protection de ceux qui pourraient être les perdants de la réforme du commerce (et de ceux qui souffrent déjà de la faim) par une aide alimentaire directe. L'assistance directe présente l'avantage de permettre une estimation transparente des coûts (et des bénéfices) relatifs à l'identification des démunis et à la distribution de la nourriture. Garantir aux pauvres un accès direct à la nourriture est un impératif, non seulement pour des raisons humanitaires et pour respecter le droit à la nourriture, mais aussi parce qu'il s'agit d'un investissement productif capable de contribuer dans une large mesure à l'éradication de la pauvreté.

Plusieurs options sont possibles pour la mise en place de dispositifs de sécurité alimentaire:

- *Les programmes d'alimentation directe ciblés.* Ils comprennent les repas scolaires; l'alimentation des femmes enceintes et allaitantes ainsi que des enfants de moins de 5 ans dans des centres de soins de santé primaires; les cantines populaires; et les cantines spéciales. De tels programmes contribuent à revaloriser les ressources humaines en aidant les enfants à fréquenter l'école, et en améliorant la santé et l'état nutritionnel des mères et des nourrissons. Ils réduisent au minimum les maladies liées à la malnutrition et à la mortalité parmi les enfants, augmentent l'espérance de vie et contribuent à la baisse des taux de natalité. Selon des estimations récentes de l'Organisation mondiale de la santé, environ 30 pour cent des enfants de moins de 5 ans (soit près de 200 millions d'enfants) sont plus vulnérables à la maladie et plus exposés à une mort précoce pour cause de sous-alimentation.
- *Les programmes vivres-contre-travail.* Dans de nombreux pays en développement, une grande partie de la population rurale est constituée de cultivateurs pratiquant une agriculture de subsistance ou de cultivateurs ne parvenant à subvenir à leurs besoins ou produisant à peine de quoi nourrir leur famille pendant une partie de l'année. Des programmes vivres-contre-travail pourraient fournir un appui à ces ménages tout en créant des

infrastructures utiles (petits périmètres d'irrigation, routes rurales, centres de soins de santé ruraux et écoles).

- *Les programmes de transfert de revenu.* Ils peuvent être en espèces ou en nature, notamment bons d'alimentation, rations subventionnées ou autres formes de ciblage des ménages pauvres. Ces programmes sont aussi des mécanismes efficaces pour accroître le pouvoir d'achat et améliorer l'apport alimentaire des ménages.

Les politiques dans ce domaine doivent notamment s'inspirer des droits de l'homme. Il faut pour cela qu'il existe des informations identifiant de manière précise qui sont les personnes souffrant de la faim et où elles se trouvent.

Les programmes visant à fournir une assistance directe aux populations souffrant de la faim ne peuvent être efficaces que si les gouvernements nationaux ont les moyens de faciliter la livraison de cette assistance. Cela suppose un environnement politique national favorable à la création de filets de sécurité sociale, qui peuvent être mis en place en coopération avec des OSC.

Les politiques de protection sociale ciblées sur la réduction de la faim devraient tenir compte de la vulnérabilité particulière à la malnutrition des femmes et des enfants aux étapes critiques de leur vie, et favoriser la création et la mise en œuvre de programmes d'alimentation des mères et des enfants, de sensibilisation aux questions de santé et de nutrition et d'alimentation scolaire. L'accès à la nourriture dépend dans une large mesure de l'engagement national et de politiques pertinentes en matière de parité et de droits des femmes. Au niveau des ménages, le statut des femmes est la principale variable à prendre en compte pour réduire la malnutrition.

### **Sommes-nous sur le bon chemin?**

Le présent rapport soutient que le commerce et les nouvelles réformes commerciales peuvent stimuler la croissance et apporter une forte contribution à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, mais qu'un solide environnement politique national est nécessaire pour assurer des résultats positifs. On trouvera dans

ce chapitre l'énoncé d'une stratégie d'investissement visant à garantir à l'agriculture les bénéfices à long terme de la réforme du commerce tout en protégeant les membres les plus faibles de la société contre d'éventuels préjudices. Les pays en développement et la communauté internationale des organismes d'aide et des donateurs sont-ils donc sur le bon chemin?

Le récent engagement d'un nombre croissant d'institutions et de donateurs à aider les pays en développement à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement est encourageant. Ainsi, par exemple, dans le cadre de leur stratégie d'aide à l'Afrique, les membres du G8 sont convenus en juin 2005 à titre préliminaire d'effacer 40 milliards de dollars EU de la dette des 18 pays les pauvres du monde – dont 14 sont des pays d'Afrique. Plusieurs donateurs se sont engagés à porter leur aide au développement à 0,7 pour cent du PIB. En mai 2005, l'UE a expliqué dans le détail comment elle prévoit d'atteindre cet objectif, annonçant des cibles spécifiques pour les 15 pays membres les plus anciens de l'Union et des objectifs inférieurs pour les 10 membres plus récents. Ces engagements doivent toutefois encore se traduire par des mesures concrètes en faveur des populations victimes de la faim et de la pauvreté.

La section ci-après donne un bref aperçu de la situation actuelle quant aux investissements dans le développement à long terme de l'agriculture dans les pays en développement, et à la promotion de la capacité de ce secteur à réduire la pauvreté et la faim.

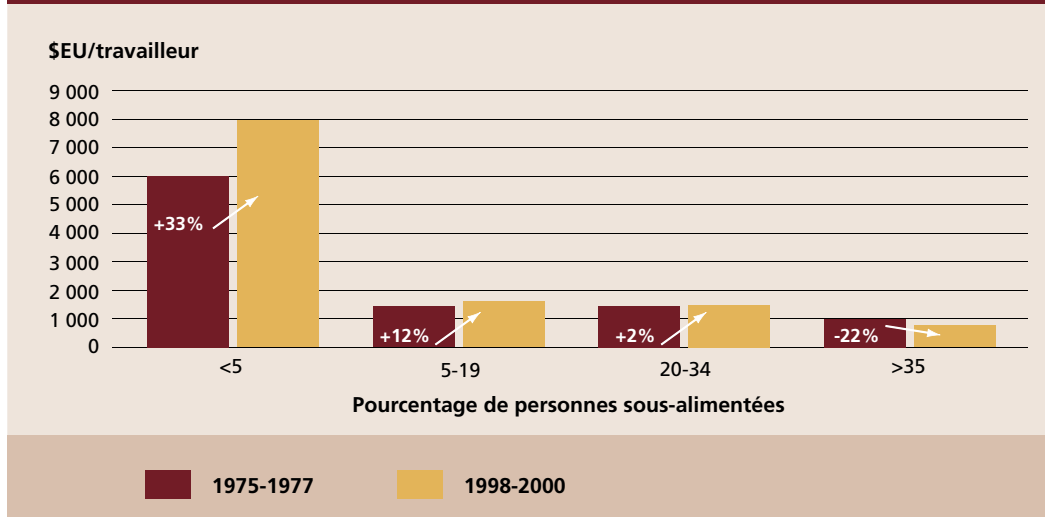
### **Les investissements agricoles sont faibles là où la faim est le plus largement répandue**

L'examen des données concernant l'investissement privé, les dépenses publiques et l'aide extérieure à l'agriculture dans les pays en développement, montre que c'est précisément dans les pays où la faim et la pauvreté sont largement répandues que les investissements et l'appui à ce secteur font le plus défaut.

La majeure partie des investissements nécessaires pour stimuler la croissance dans le secteur agricole provient de sources privées, principalement des agriculteurs eux-mêmes.

FIGURE 33

Capital social agricole par travailleur agricole dans les pays en développement par rapport à la prévalence de la sous-alimentation en 2000-2002 (aux prix constants de 1995)



Source: FAO.

Un examen rapide du capital social par travailleur agricole dans le secteur agricole primaire des pays en développement indique que ce capital est extrêmement faible et stagnant dans les pays où la prévalence de la sous-alimentation est élevée, relativement aux pays qui ont réussi à faire reculer la faim<sup>19</sup>.

En outre, l'écart se creuse en matière d'investissements. Les pays qui ont actuellement les plus faibles niveaux de sous-alimentation (moins de 5 pour cent de la population) ont enregistré, à partir de 1975, une croissance vigoureuse du capital social agricole. Dans toutes les autres catégories, les investissements n'ont que peu – ou pas – progressé. D'autre part, dans le groupe des pays dont plus d'un tiers de la population souffre de sous-alimentation, la valeur du capital social dans le secteur agricole primaire a décliné, en termes réels, durant le dernier quart de siècle (figure 33).

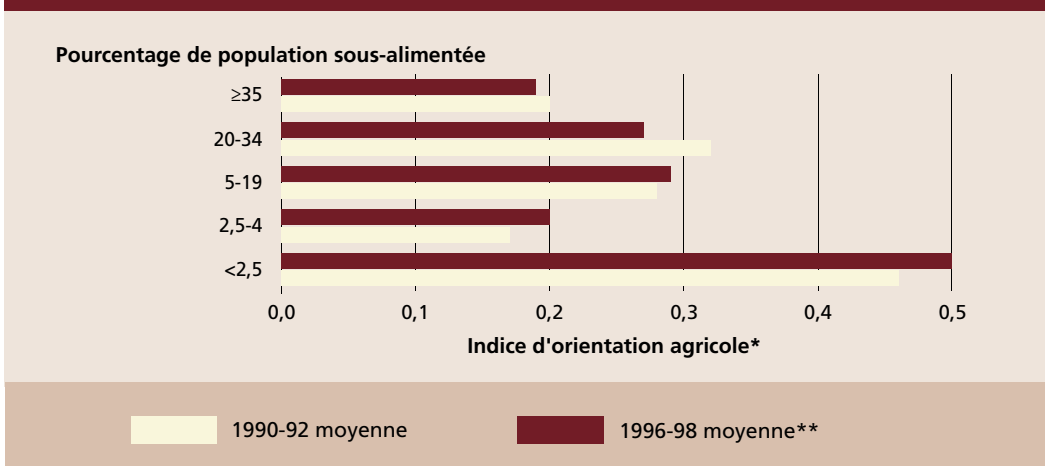
### Le volume des investissements publics ne reflète pas l'importance de l'agriculture

Les investissements publics dans l'infrastructure, la recherche agricole, l'éducation et la vulgarisation sont indispensables pour stimuler l'investissement privé, la production agricole et la conservation des ressources. Une indication de l'importance qu'un gouvernement accorde à l'agriculture par rapport à celle que revêt le secteur dans l'économie, peut être obtenue en constituant un «indice d'orientation agricole». Cet indice est le résultat de la division de la part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture par celle du secteur dans le PIB. La figure 34 révèle que les pays ayant un faible niveau de sous-alimentation donnent la plus forte orientation agricole à leurs dépenses publiques. En revanche, dans les pays où la sous-alimentation atteint un niveau élevé, l'indice est très faible. Cela montre clairement qu'il est nécessaire de renforcer les dépenses publiques dans le secteur agricole pour exploiter pleinement la contribution potentielle de ce secteur à la création d'emploi, à la lutte contre la pauvreté et à la réduction de l'insécurité alimentaire.

<sup>19</sup> Le capital social agricole correspond à la valeur de remplacement, exprimée en termes nominaux, des immobilisations corporelles (en fin d'exercice) produites ou acquises (équipement, structures, bétail et amélioration des terres) à des fins de production agricole pour un usage répété.



**FIGURE 34**  
**Orientation agricole de l'investissement public**

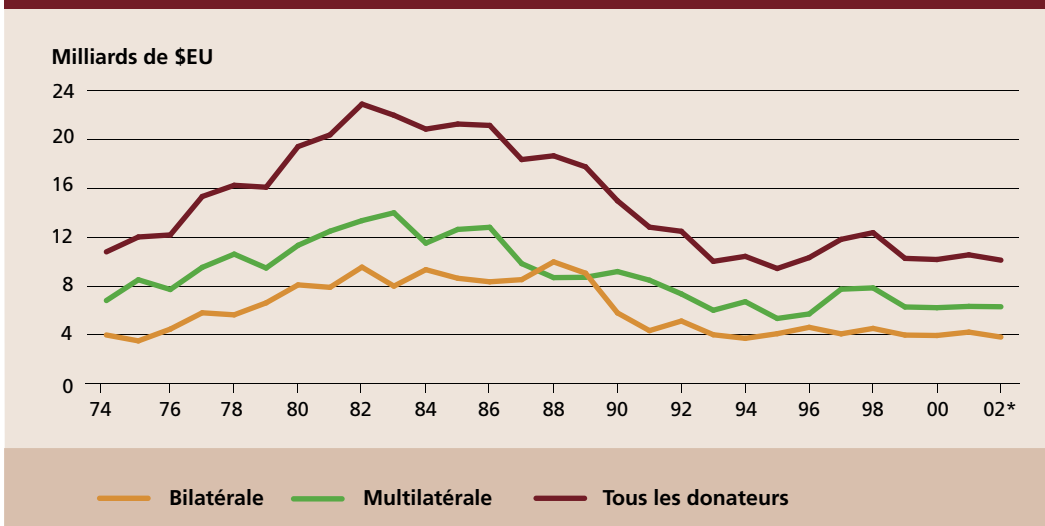


\* P rt de l' griculture d ns les dépenses publiques tot les/P rt de l' griculture d ns le PIB.

Source: FAO.

\*\* Ou l période l plus récente pour l quelle on dispose de données.

**FIGURE 35**  
**Tendance à long terme de l'aide extérieure à l'agriculture, 1974-2002**  
(aux prix constants de 2000)



\* Données provisoires.

Source: FAO.

### L'aide extérieure à l'agriculture n'est pas ciblée sur les pays qui en ont le plus besoin

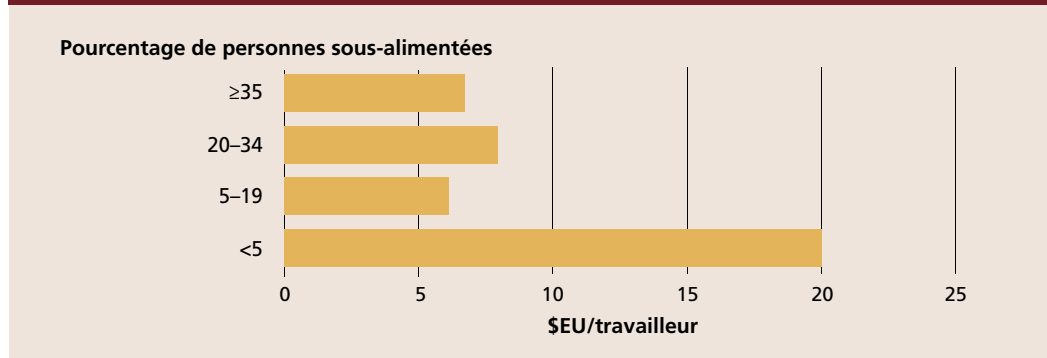
L'aide extérieure est cruciale pour les pays très pauvres qui ont une capacité limitée de mobilisation de l'épargne privée et publique pour l'investissement. Elle est particulièrement importante pour l'agriculture, secteur bien souvent négligé par les investisseurs privés étrangers. Or, l'aide extérieure à l'agriculture a chuté dans

des proportions alarmantes en termes réels tout au long des années 80 pour stagner ensuite dans les années 90. En dépit des engagements à accroître l'aide, les données les plus récentes dont on dispose n'indiquent aucune tendance à la hausse dans ce domaine (figure 35).

Il apparaît également que l'aide extérieure à l'agriculture n'est pas distribuée en fonction des besoins. Les données pour la période 1998-2000 montrent que les pays

FIGURE 36

Aide extérieure à l'agriculture par travailleur agricole par rapport à la prévalence de la sous-alimentation, 1998-2000  
(Aux prix constants de 2000)



Source: FAO.

dans lesquels moins de 5 pour cent de la population était sous-alimentée recevaient trois fois plus d'aide par travailleur agricole que les pays où la population sous-alimentée dépassait les 35 pour cent (figure 36).

## Récapitulatif

Les leçons communes, les conclusions, les aperçus et les questions de politique résolues et encore en suspens, illustrés dans la présente édition de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, montrent comment les liens entre le commerce et la pauvreté peuvent être mis à profit de la meilleure façon pour améliorer la sécurité alimentaire, corriger les inégalités et renforcer la croissance économique globale. Ces liens sont cependant si complexes et les expériences nationales en matière de réforme si diverses qu'il se révèle impossible de conclure par une série de messages dénués de toute ambiguïté et par des lignes générales d'action par étape.

La façon précise dont le commerce international retentit sur la pauvreté et sur la sécurité alimentaire dépend des conditions propres à chaque pays, et notamment de la situation et de la localisation des populations pauvres et en situation d'insécurité alimentaire et des réformes entreprises. Comprendre et gérer ces relations demande des recherches et des politiques adaptées à chaque pays. Il n'existe pas de modèle universel.

Les études et analyses en cours de la FAO permettent à ce jour de tirer des enseignements encourageants et de dégager des lignes générales d'action pour le développement. L'une de ces nombreuses et importantes leçons est notamment la nécessité que les décideurs étudient avec davantage d'attention que par le passé comment utiliser les politiques commerciales d'une manière positive et promouvoir ainsi une croissance centrée sur les pauvres. Cela suppose la mise en œuvre active de politiques et des investissements qui, en accompagnant les réformes commerciales, permettent aux pauvres de tirer profit des nouvelles possibilités liées au commerce, tout en mettant en place des dispositifs de protection à l'intention des membres vulnérables de la société.

L'analyse qui est présentée ici, conclut que la libéralisation multilatérale du commerce offre de nouvelles perspectives aux plus démunis et à ceux qui sont en situation d'insécurité alimentaire, grâce à son action catalytique en faveur du changement et en favorisant des conditions permettant aux victimes de l'insécurité alimentaire d'améliorer leurs revenus et de vivre une existence plus longue, plus saine et plus productive. La libéralisation des échanges a également des effets négatifs sur certains pays et ménages, notamment à court terme du fait de l'ajustement nécessaire des secteurs productifs et des marchés du travail. L'ouverture des marchés agricoles nationaux à la concurrence internationale

avant même la mise en place des mécanismes et de l'infrastructure de base des marchés, peut nuire au secteur de l'agriculture avec des répercussions négatives à long terme au niveau de la pauvreté et de la sécurité alimentaire.

Pour contribuer à réduire au minimum ces effets négatifs et tirer le meilleur parti des nouvelles possibilités, les gouvernements sont appelés à :

- déterminer comment les politiques commerciales s'inscrivent dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et de promotion de la sécurité alimentaire;
- comprendre la façon dont le processus de réforme du commerce et l'ensemble plus global des politiques économiques générales et des politiques sectorielles, influent sur les prix relatifs à la frontière;
- mettre au point et utiliser des outils analytiques pour prévoir comment les politiques commerciales retentiront sur l'emploi, les marchés locaux et les réseaux de distribution, et quels sont les secteurs économiques et sociaux, les régions du pays et les compétences spécifiques qui en seront affectés.

Pour tirer parti des perspectives offertes par le commerce en termes de bénéfices pour les pauvres, des interventions stratégiques cohérentes et soutenues s'imposent. Des investissements au niveau de l'infrastructure rurale, du capital humain et d'autres biens publics sont nécessaires, la priorité devant être donnée aux dépenses et aux investissements particulièrement essentiels pour les pauvres et pour la viabilité à long terme de leurs moyens d'existence.

Des filets de sécurité doivent être mis en place afin de protéger les groupes vulnérables contre les chocs liés à l'évolution du commerce et pour permettre aux pauvres de tirer profit des possibilités économiques offertes par le marché. Bien entendu, le commerce et les réformes commerciales ne sont pas la seule source de bouleversements auxquels les victimes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire doivent faire face. D'autres chocs – naturels, causés par l'homme ou liés au marché – peuvent porter au désastre en l'absence de filets de sécurité efficaces.

Les dispositifs de protection ne constituent pas un substitut des interventions nécessaires

pour corriger la faiblesse des institutions, l'inadéquation de l'infrastructure et la distorsion des marchés des facteurs, ni des investissements essentiels à effectuer en faveur des populations rurales dans les domaines de la santé, de l'assainissement et de l'éducation. Tels que l'action sur deux fronts pour lutter contre la faim de la FAO les envisage, les filets de sécurité représentent un complément essentiel de ces actions fondamentales pour des marchés plus ouverts.

*Contribution spéciale*

## Le commerce peut-il être au service des pauvres? Le point de vue de la société civile

La section suivante est une contribution des organisations et des mouvements sociaux à *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2005*, fondée sur leurs récentes déclarations, évaluations et propositions concernant la libéralisation du commerce agricole et ses répercussions. Le Comité international de planification des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire (CIP) a été l'animateur de ce processus collectif, centré sur les populations en situation d'insécurité alimentaire, dont la plupart sont des producteurs d'aliments vulnérables.

Cette contribution, qui est une réflexion autonome et indépendante sur la question du commerce agricole et de la pauvreté, n'implique en aucun cas une adhésion à l'analyse publiée dans le texte principal de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2005*.

### LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE: UN DROIT POUR TOUS ...

Le 13 juin 2002, dernière journée du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* de la FAO, faisant le point de l'analyse politique du Forum sur la souveraineté alimentaire, en présence des chefs d'État et des délégations gouvernementales, nous avons prononcé la déclaration suivante:

*... Les gouvernements et les institutions internationales ont présidé à la mise en place de la mondialisation et de la libéralisation, renforçant ainsi les causes structurelles de la faim et de la malnutrition. Ils ont contraint les marchés à accepter le dumping des produits agricoles et procédé à la privatisation des organismes d'aide sociale et économique de base, à la privatisation et à la réification des terres communales et publiques, des eaux, des zones de pêche et des forêts...*

*... Nous demandons que soient abandonnées les politiques économiques néolibérales qu'imposent la Banque mondiale, l'OMC, le FMI et les pays du Nord et d'autres accords de libre-échange multilatéraux et régionaux...*

*... Nous demandons que l'agriculture ne relève plus de la compétence de l'OMC...*

Le Forum des ONG/OSC sur la souveraineté alimentaire de 2002 a indiqué, dans sa résolution finale, quatre grandes lignes d'action prioritaires, dont l'une était la relation

<sup>1</sup> Le Comité international de planification des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire est une émanation du processus des ONG/OSC et des mouvements sociaux qui a abouti au Forum des ONG/OSC sur la souveraineté alimentaire (Rome, 8-13 juin 2002). Le CIP est un organe qui s'occupe de promouvoir et faciliter le débat sur les politiques agroalimentaires avec les institutions des Nations Unies et des organisations internationales basées à Rome. Il vise à favoriser l'échange de vues entre les ONG, les OSC et les mouvements sociaux, sans se substituer à leurs relations et négociations directes. Le Directeur général de la FAO, Jacques Diouf, a indiqué dans la correspondance échangée pour définir les grandes lignes des relations futures entre la FAO et le CIP, que «la FAO reconnaît le CIP comme son principal interlocuteur de la société civile à l'échelle mondiale en ce qui concerne les initiatives et thèmes découlant du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* et du Forum des ONG/OSC de juin 2002.»

<sup>2</sup> Le Forum sur la souveraineté alimentaire a réuni à Rome, au Palazzo dei Congressi du 8 au 13 juin 2002, plus de 700 représentants d'ONG, d'OSC et de mouvements sociaux, notamment d'organisations d'agriculteurs, de pêcheurs, de pasteurs, de peuples autochtones, d'écologistes et de femmes, et de syndicats, au terme d'un processus international de consultation et d'interaction qui a duré de plus deux ans.

entre le commerce et la souveraineté alimentaire. Comme énoncé dans le plan d'action du Forum, la souveraineté alimentaire est un droit des pays et des peuples à définir des politiques en matière d'agriculture, de pêche et d'alimentation qui leur soient à la fois propres et écologiquement, socialement, économiquement et culturellement appropriées. La souveraineté alimentaire préconise le droit à l'alimentation pour la population tout entière, fondé sur la production des petits et moyens exploitants, dans le respect de la culture et de la diversité des communautés paysannes, des éleveurs, des pêcheurs et des populations autochtones et de leurs systèmes d'innovation, de leurs modes et moyens de production, de distribution et de commercialisation ainsi que de leur gestion des zones et des paysages ruraux, les femmes jouant un rôle fondamental à cet égard. On note aujourd'hui que l'*État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2004* indique que 80 pour cent des personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire dans le monde sont de petits exploitants, des ruraux sans terre, des pasteurs, des pêcheurs et des hommes et femmes qui dépendent de la forêt, reconnaissant ainsi que les politiques actuelles n'ont pas réussi à traiter les véritables causes de la faim.

L'approche stratégique concernant le commerce formulée dans le plan d'action du Forum des ONG/OSC de 2002, est ainsi énoncée:

*... La globalisation et la libéralisation ont privé la majorité des paysans du monde des possibilités d'appui et de protection même limitées dont ils pouvaient bénéficier. Les prix locaux en sont affaiblis, tout comme la capacité des producteurs locaux à accéder à leurs propres marchés. Les producteurs sont contraints de produire pour des marchés éloignés à des prix déprimés et instables. Toute subvention pour l'agriculture destinée à l'exportation a des effets de dumping. [...] Le commerce doit être une force positive pour le développement et n'entrer en conflit avec aucun des droits de la personne. La souveraineté alimentaire nécessite un commerce agricole équitable, donnant aux producteurs locaux un accès privilégié au marché. Depuis sa création, l'OMC n'a appliqué aucun des principes de souveraineté alimentaire. Elle n'est ni transparente ni démocratique, et sans obligation redditionnelle. Elle n'est donc pas en position légitime pour traiter de l'alimentation et de l'agriculture.*

### **SYNTHÈSE DE LA POSITION DE «VIA CAMPESINA» EN MATIÈRE DE COMMERCE**

---

*Il est urgent de réorienter le débat sur l'agriculture et d'engager une politique de souveraineté alimentaire.<sup>3</sup>*

---

L'agriculture et l'alimentation sont fondamentales pour toutes les populations, à la fois pour la production et l'offre de quantités suffisantes d'aliments sains et naturels, et en tant qu'éléments de base pour la bonne santé des communautés ou la qualité des cultures et environnements. Or tout cela est mis à mal par l'importance croissante accordée aux politiques économiques néolibérales qui sont promues par les principales puissances politiques et économiques telles que les États-Unis et l'UE, et mises en œuvre par le biais d'institutions internationales comme l'OMC, le FMI et la Banque mondiale. Au lieu d'assurer la sécurité alimentaire des populations mondiales, ces institutions ont parrainé un système qui a privilégié la production orientée vers l'exportation, entraîné

---

<sup>3</sup> Via Campesina, mouvement international d'agriculteurs (adresse électronique: [viacampesina@viacampesina.org](mailto:viacampesina@viacampesina.org))

l'aggravation de la famine et de la malnutrition dans le monde, et supprimé pour des millions de personnes le lien avec les avoirs et les ressources de production que sont la terre, l'eau, le poisson, les semences, la technologie et le savoir-faire. Cet ordre mondial doit être modifié de toute urgence.

### **La souveraineté alimentaire des populations est un droit**

Pour garantir l'indépendance et la souveraineté alimentaire de toutes les populations du monde, il est capital que les aliments soient issus de systèmes de production communautaires et diversifiés. La souveraineté alimentaire est le droit des populations à définir leurs propres politiques agricoles et alimentaires; à protéger et réguler la production et les échanges agricoles intérieurs en vue d'atteindre des objectifs de développement durable; à déterminer leur marge d'indépendance; à limiter le dumping des produits sur leurs marchés; et à donner aux communautés locales de pêcheurs la priorité concernant la gestion de l'utilisation des ressources aquatiques et des droits afférents. La souveraineté alimentaire ne signifie pas le refus des échanges, mais la définition de politiques et pratiques commerciales qui respectent les droits des populations à avoir une production saine, sûre et écologiquement durable.

À cet égard, les politiques commerciales à mettre en œuvre devraient:

- garantir des prix rémunérateurs corrects pour tous les agriculteurs et pêcheurs;
- appliquer le droit de protéger les marchés intérieurs des importations à bas prix;
- réglementer la production sur le marché intérieur afin d'éviter la création d'excédents;
- mettre fin à toutes les aides, directes et indirectes, à l'exportation; et
- supprimer progressivement les subventions à la production qui encouragent une agriculture non durable, des régimes fonciers inéquitables et des pratiques de pêche destructives; et soutenir des programmes de réforme agraire intégrés, notamment des pratiques d'agriculture et de pêche durables.

### **Les règles régissant le commerce doivent garantir la souveraineté alimentaire**

Le commerce mondial ne doit pas primer sur les objectifs locaux et nationaux en matière sociale, environnementale, culturelle et de développement. La priorité doit être donnée aux aliments de qualité, sains, naturels et abordables, ainsi qu'aux produits de subsistance culturellement appropriés et destinés aux marchés nationaux, régionaux et locaux. Les modèles actuels de libéralisation des échanges, qui permettent aux forces du marché et aux puissantes sociétés transnationales de déterminer quels aliments produire, comment les produire et les commercialiser, ne peuvent atteindre ces objectifs essentiels. Le commerce de produits alimentaires peut jouer un rôle positif, par exemple en période d'insécurité alimentaire régionale, dans le cas où des aliments ne peuvent être produits que dans certaines parties du monde, ou pour l'échange de produits de qualité. Cependant, les règles régissant ce commerce doivent respecter le principe de précaution pour les politiques à tous les niveaux, reconnaître un processus décisionnel démocratique et participatif, et privilégier la souveraineté alimentaire des populations plutôt que les impératifs du commerce international.

### **Les liens entre le commerce et la pauvreté**

Les politiques axées sur l'exportation ont eu pour conséquence que les prix de vente des produits de base sont beaucoup plus bas que leurs coûts de production réels, perpétuant ainsi le dumping. Les effets néfastes de ces politiques et de ces pratiques deviennent chaque jour de plus en plus apparents: disparition des petites exploitations

agricoles familiales et des communautés de petits pêcheurs au Nord comme au Sud; augmentation de la pauvreté, notamment dans les zones rurales; pollution et dégradation des sols et de l'eau; appauvrissement de la diversité biologique; et, enfin, destruction des milieux naturels.

### **Il n'y a pas de «marché mondial» des produits agricoles**

Le soi-disant «marché mondial» des produits agricoles n'existe pas. En revanche, il y a bien un commerce international des excédents de lait, de céréales et de viande écoulés à bas prix. À l'heure actuelle, le commerce international des produits agricoles concerne environ 10 pour cent de la production agricole mondiale totale, tandis que le prétendu «prix du marché mondial» est très instable et n'a aucun rapport avec les coûts de production.

### **La protection de l'agriculture: pour qui? Comment?**

Les importantes subventions à l'agriculture et aux pêches des pays riches bénéficient en grande partie à l'agro-industrie, aux négociants, aux détaillants et à quelques gros producteurs. Cet état de fait discrédite les subventions agricoles en général, ce qui a, à son tour, des effets négatifs sur la possibilité d'assurer à l'agriculture paysanne le soutien financier public dont celle-ci a grand besoin. L'élimination des subventions directes et indirectes à l'exportation est une étape importante mais une politique de contrôle de l'offre l'est plus encore. La régulation de l'offre permet l'élimination effective des excédents. Une gestion efficace des approvisionnements permet également d'avoir des prix couvrant les coûts de production et de soutenir l'agriculture paysanne par des aides publiques sans produire d'excédents devant ensuite faire l'objet d'un dumping sur d'autres marchés. Les pays producteurs d'excédents doivent limiter leur production et gérer leur offre de façon à éviter une surproduction et le dumping qui s'ensuit. Ces pays doivent centrer leur aide publique sur le développement d'une production paysanne durable destinée au marché intérieur. Les pays importateurs devraient avoir le droit de stopper leurs importations pour protéger la production intérieure et les consommateurs; cette faculté devrait s'appliquer également aux produits à la qualité et à la sécurité sanitaire incertaines, tels que les organismes génétiquement modifiés.

Un commerce «libre» en régime de concurrence «loyale» n'est qu'une illusion. Les marchés agricoles nécessitent une forte intervention de l'État

De par leur nature même, les marchés agricoles ne peuvent fonctionner de manière socialement équitable sans l'intervention de l'État. Mettre fin à ces interventions en éliminant un à un les instruments de politique agricole perpétuerait la restructuration destructive de l'agriculture, causant le déplacement de millions de paysans et de paysannes, privés de toute possibilité de gagner leur vie. Des régions et des pays entiers perdraient leur capacité de production vivrière. Au bout du compte, seuls ceux qui auront les moyens d'acheter des denrées pourront se nourrir. Ce scénario est catastrophique et prévoit notamment des pertes considérables en termes de variétés et de produits alimentaires locaux, de savoir-faire paysan et de biodiversité agricole.

### **UNE PERSPECTIVE AFRICAINE**

Des organisations structurées d'agriculteurs et de pêcheurs se sont constituées en Afrique au cours des 10 dernières années. Par leurs visions et leurs déclarations, celles-ci marquent leur opposition à la libéralisation du commerce agricole mondial et mettent

en relief la capacité de l'agriculture africaine à nourrir les habitants de la région, concept exprimé dans la campagne Afrique nourricière menée par le ROPPA<sup>4</sup>.

La contribution ci-après reflète les considérations qui se sont dégagées des débats tenus les 2 et 3 février 2005, lorsque les représentants d'organisations paysannes et de producteurs agricoles d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique se sont réunis à l'invitation du ROPPA et du CNCR<sup>5</sup> afin de préparer leur contribution au Forum international de Dakar sur la fracture agricole mondiale.

*... Il est bien connu que les politiques néolibérales et la vision dogmatique des modèles de développement des 20 dernières années ont ignoré les missions fondamentales de l'agriculture centrées sur la sécurité alimentaire, les équilibres sociaux (création d'emplois, limitation de l'exode rural, accès à la terre, agriculture paysanne ou familiale, développement des zones rurales, etc.) et l'environnement (qualité du sol, érosion, eau). Elles ont également ignoré les imperfections des marchés mondiaux. Elles ont conduit à des crises et à une aggravation de la fracture. La priorité donnée à l'exportation a entraîné la chute des prix mondiaux et une détérioration des termes de l'échange, sans pour autant profiter au consommateur. Elle a également conduit à la ruine et à la disparition de nombreuses exploitations familiales au Sud comme au Nord. Le nombre des paysans sans terre ou qui n'ont pas accès aux moyens de production et au financement est en constante augmentation.*

*Les solutions proposées par les participants au Forum peuvent être ainsi résumées:*

1. **Redonner la priorité aux missions fondamentales de l'agriculture.** Cela implique, notamment, le respect des droits suivants:
  - la souveraineté alimentaire
  - une protection efficace contre les importations
  - l'accès aux moyens de production: eau, terres, semences, financement ...
2. **Stabiliser les prix agricoles mondiaux à un prix rémunérateur pour tous les agriculteurs par des mécanismes de régulation et de gestion de l'offre.** La priorité est à donner aux marchés des produits tropicaux.
3. **Introduire un moratoire sur les négociations agricoles multilatérales et bilatérales (OMC et l'Agence américaine de protection de l'environnement[EPA]) tant qu'elles ne respecteront pas les principes ci-dessus.**

## LA POSITION DU SECTEUR DE LA PÊCHE ARTISANALE EN MATIÈRE DE COMMERCE

La pêche artisanale, comme d'autres activités de production vivrière, est un secteur durement frappé par les politiques d'ajustement, la privatisation et la libéralisation des ressources marines.

La contribution du WFF<sup>6</sup> à *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2005* est la suivante:

<sup>4</sup> Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de L'Afrique de l'Ouest (ROPPA) adresse électronique: [roppa@roppa-ao.org](mailto:roppa@roppa-ao.org).

<sup>5</sup> Conseil national de concertation et de coopération des ruraux du Sénégal; adresse électronique: [cncr@cncr.org](mailto:cncr@cncr.org)

<sup>6</sup> Forum mondial des aquaculteurs et pêcheurs (adresse électronique: [forum@ccpfh-ccpp.org](mailto:forum@ccpfh-ccpp.org)).



### **Le commerce en soi ne contribue pas au développement des populations**

... Les pêches artisanales ont souvent été oubliées au moment de l'examen des questions internationales concernant la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire, et le commerce local et international. Leur rôle en tant que source de revenu économique pour les États côtiers à l'échelon national et international est également négligé. Cette invisibilité des pêches artisanales permet, plus encore que dans d'autres secteurs, aux partisans du libre-échange d'exercer une pression sur les gouvernements afin qu'ils commencent à privatiser les ressources halieutiques nationales, parfois en les transférant à des compagnies transnationales de pêche. Bien 99 pour cent des captures issues des pêcheries artisanales ont une valeur en tant que produit commercial ou pour la consommation humaine directe.

### **Le rôle des pêches artisanales dans le commerce international**

#### **Assurer la souveraineté alimentaire**

Le poisson joue un rôle fondamental pour la nutrition des populations du monde en entrant dans une large mesure dans la consommation de protéines de centaines de millions de personnes. Près de 16 pour cent de la consommation totale moyenne de protéines animales dans le monde provient du poisson.

#### **Empêcher l'application des règles de l'OMC aux pêches**

L'OMC est une superpuissance qui veille à l'application de règles commerciales internationales contribuant à affaiblir la souveraineté des États et des nations. La pêche devient ainsi une monnaie d'échange à l'égal à d'autres secteurs économiques nationaux.

Des règlements internationaux concernant le commerce du poisson émanant d'institutions du système des Nations Unies telles que la FAO et, plus précisément, la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, sont nécessaires. Un accord international sur les subventions et les droits de douane différenciés devrait être conclu dans le cadre d'organismes multilatéraux plutôt que de l'OMC.

#### **Améliorer les accords et les traités internationaux**

Les ressources halieutiques appartiennent au patrimoine des nations et les États sont tenus d'en assurer la gestion durable. Les États ne sont donc pas en droit de transférer la propriété de ces ressources à des pays tiers et encore moins à des consortiums internationaux.

### **UNE PERSPECTIVE GÉOGRAPHIQUE: LES PAYS D'ASIE OCCIDENTALE ET CENTRALE ET D'AFRIQUE DU NORD**

Le CIP recueille les points de vue exprimés par différentes instances et régions. La contribution suivante représente la position concernant le commerce des représentants des pays d'Asie occidentale et centrale et d'Afrique du Nord auprès du CIP.

... Les Gouvernements des pays d'Asie occidentale et centrale et d'Afrique du Nord sont convenus de participer à tous les accords régionaux et internationaux relatifs au commerce, mais les différents pays n'en sont pas tous au même stade du processus de

*négociation, signature ou ratification. La plupart d'entre eux ne participent pas de façon pleine et entière au processus de négociation et acceptent les modalités de libéralisation sans exprimer de réserves majeures, si tant est qu'ils en aient. Bien que l'existence de délais de grâce pour l'adhésion aux zones de libre-échange soit mise en avant, aucune mesure sérieuse n'est prise pour assurer la capacité des marchés locaux de résister à l'impact et de faire face à la concurrence dérivant de nouveaux obstacles, notamment les questions de qualité et les subventions indirectes aux effets pervers.*

*Par ailleurs, aucun processus de consultation avec les groupes concernés n'est prévu, ni aucun programme de sensibilisation visant à les préparer en vue de la phase post-adhésion. La connaissance de la teneur des divers accords commerciaux régionaux et internationaux et de leurs répercussions sur les moyens d'existence et la souveraineté alimentaire, est très limitée.*

*Il est bien connu que les pays de la région n'ont pas les moyens de soutenir la concurrence des pays plus avancés, ni de fournir à leurs exploitants agricoles un soutien de ce type.*

